



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Entreprises: Puy-de-Dome

Question écrite n° 39202

Texte de la question

M Maurice Adevah-Poeuf appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les menaces qui pesent sur l'avenir de la sucrerie de Bourdon dans le Puy-de-Dome, compte tenu de la récente décision de cesser son soutien au prix pour la production d'alcool de betterave. Cette décision va se traduire par un manque à gagner pour les sucreries et les producteurs d'environ 2,5 francs par litre. Pour la sucrerie de Bourdon, dont l'alcool représente 20 p 100 de l'activité totale, cela signifie un arrêt d'activité à courte échéance si une solution n'est pas trouvée. Il lui demande donc d'envisager de demander un quota supplémentaire de sucre et de veiller à ce que la sucrerie de Bourdon, qui demeure l'une des plus petites de France, puisse continuer à fonctionner.

Données clés

Auteur : [M. Adevah-Poeuf Maurice](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39202

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1599